



Brighton le 10 Mai 1869

Très cher Monsieur Van South

Une trouvaille admirable m'a été
confiée par un de mes amis.

C'est un Christ en croix d'une parfaite
conservation, bien qu'il ait été enfumé
d'une façon curieuse.

A peine avait-je eue une partie
des versets que j'étais en extase
devant une œuvre des plus belles de
Vandeyck. Seul doute en peut-il y avoir
à ce sujet, tant le caractère de ce grand
maître y est irrécusable.

Les traits figurent approuvés sur un
fond vague de nuages et de rubans
et d'une élégance parfaite et les
moindres détails anatomiques y sont
rendus avec une précision et une fine
précision.

J'y apportai tous mes soins à la

Dégager de la tinte bitumineuse
qui le recouvrait et aujourd'hui,
rendu à son état primitif, encadré
avec luxe, il fait l'admiration de
tous les vrais connaisseurs.

Dit-on de voir cette belle page figurer
dans une de nos meilleures publications que de
la trouver reliquée dans un salon,
je conseillais vivement le propriétaire
à se débarrasser de ce chef-d'œuvre au
profit de tous et je crois être parvenu
à l'y décider.

C'est pourquoi, je me permets de vous
en écrire pour vous demander si le
Gouvernement ne serait pas dans
l'intention de faire une nouvelle
acquisition qui est digne dans tous
les rapports de figurer dans le
Musée de Bruxelles.

L'ayant fait voir à certains de mes
amis experts en tableaux, ils jugèrent
aussi qu'il devait en être ainsi, bien
que la galerie possédât déjà de belles
pages de ce maître.

Ce tableau a une origine fort étrange.
Abandonné dans un hôtel d'Allemagne
par un homme bien placé, mais que
des vices de fortune empêchaient dans
le moment d'acquiescer sa note de séjour,
cette toile et cette somme d'années, lorsqu'
d'un subit d'y voyant transparaître
le désir de l'acquiescer. L'hôtelier y
consentit à la condition qu'il en ferait
à la famille. Celle-ci répondant que
le Monsieur était mort depuis longtemps
et Messieurs revinrent avec un Christ à
Averb. Le même jour M. Desmettes-
de Bruges en fit l'acquisition à son tour
et le rapportant à Bruges, il dut bientôt,
avec deux d'autres toiles, le laisser en gage
chez M. Van Bogaert, huissier, qui le
vendit à son profit à mon ami.
Le tableau qui a été pour moi, ne pourrait-
pas, croyez-vous, être jugé par un ou deux
délégues du Musée qui viendraient en
prendre connaissance et ainsi arriver
à acheter cette œuvre pour le compte
du Gouvernement.
Le propriétaire actuel, après bien des

licitations, s'en feroit au prix de
six à onze mille francs
- Le tableau mesure (haut cadre) 1^m 4 1/4^{es} sur 9 1/4^{es}
Le cadre a 22^{es} de largeur.

Par la même occasion, je voudrais soumettre
à l'appréciation des experts, un superbe
portrait de femme vieille par Govaert
Flinck dont on n'a rien au Musée
de Bruxelles. Le tableau acheté par
moi, provient de la maison des Dames
Serdobbel à Bruges. Il m'a été fini
prieux dans les moindres détails
et comme faire et effet il subjugua
entr'autres, Jules Breton, qui en fit
le plus bel éloge. Je cédrais ce tableau
au prix de mille francs.

Cui dit, ayez donc l'extrême obligeance
de m'honorer d'une note de réponse
sur ce qu'il me restera à faire pour
arriver au but que je voudrais
atteindre. Si quelque'un était chargé
à Bruges de la part du Gouvernement,
je serais charmé d'en être prié, je
resterais tout à sa disposition.

Dans l'espérance que vous voudrez bien me
donner de vos bonnes nouvelles, j'ai cette
courage toujours.

Votre tout dévoué
M^{re} Lillier peintre



Bruxelles le 11 Juin 1869 16^h du soir

Monsieur

En rentrant ce soir j'ai eu l'honneur
de quelques jours, l'on me remit votre
lettre de ce jour à laquelle je m'empresse
de répondre.

Monsieur Van Saeftinghe ayant eu l'extrême
obligeance de me faire savoir que
la Commission s'assemblerait probable-
ment à la fin de cette semaine
au commencement de la suivante,
j'ai hâti mon retour à Bruxelles
afin de pouvoir promptement m'occuper
de l'emballage des deux tableaux.

En conséquence, Monsieur, je mets
toute diligence à vous envoyer
que je mettrai la caisse au
chemin de fer un plus tard hardi.

HTAB

L'ami Darn à venir, que rien
n'empêchera que'ils arrivent avant
mercredi, ainsi que vous me faites
l'honneur d'en exprimer le désir.
-En même temps, j'adresserai à
Monsieur Stüben, une lettre
indiquant l'intention de vous ces
faits à l'Etat et les détails
relatifs à ces funérailles.

Je vous suis très reconnaissant,
Monsieur, de l'amabilité que
vous avez mise à m'informer
de la date de la réunion de
la Commission et je serai toujours
heureux de pouvoir vous être utile
en quelque chose.

Uniquement, Monsieur, disputer de moi,
et recevoir l'assurance de mon
parfait dévouement.

W. Lulberg

15 Juin 1864



Messieurs le Membres de la Commission
du Musée Royal de Peinture et de Sculpture.

Messieurs

J'ai l'honneur de vous annoncer l'envoi d'une caisse
contenant deux tableaux dont je désire faire la cession
à l'Etat. J'aime à croire que vous les trouverez
dignes de figurer dans le Musée de la Capitale.

Le premier est un Christ en Croix de Vandyck;
vous en apprécierez facilement la beauté incontestable.
Ce tableau a été trouvé chez un batelier d'Allemagne
où il avait été laissé par son propriétaire contre
rédemption d'une somme qu'il ne pouvait solder. Il y
resta sans nombre d'années, lorsque deux Messieurs
d'Anvers en firent l'acquisition.

Il fut revendu à M^r De Meester de Bruges qui le
vendra à M. Van Beylaere et enfin, passa dans
les mains de propriétaire actuel qui en consent

à l'en faire passer le Mont de Bruxelles que
sur mes vives instances, croyant, en vérité, que
là est sa véritable place.

Examiné par plusieurs experts et connoisseurs
qui en assignent la valeur, le propriétaire en
Demande Douze mille francs.

Le second tableau est un portrait de vieille Dame
Hollandaise tiré à quatre épingles, présenté comme
une des belles œuvres de Govaert Flinck dont
le Mont ne possède aucun spécimen.

Cette toile remarquable sous le rapport de la
lumière et du fini, provient de la famille
Gerbolet de Bruges.

Le Titulaire cède moyennant Douze cents francs.

Attendant, Messieurs, votre décision au sujet
de ces peintures, je vous prie d'agréer l'assurance
de mes sentiments les plus distingués.

Votre serviteur

M^{re} Leclercq peintre

Rue d'Ostende 76 - Bruges.

N.B. Je me permettrai de faire remarquer que
les tableaux sont attachés avec des vis, l'un
dans la caisse et l'autre sur la couverture.

Brux. 19 June 1869

Mlle. Héris { Experts des œuvres
Le Roy }

La Commission d'Instruction
des œuvres royales vous prie
de vouloir bien lui faire
connaître votre avis sur
l'authenticité ^{la probité} la valeur
et l'état de conservation
des deux tableaux suivants
déposés dans la Salle de
la Réunion.

1. Un Christ en Croix, par Verelsteyn
2. Portrait de femme, par Giovanni Tiziano

Aggr.

Le Secrétaire.

W. H.

à la requête de Messieurs les Membres composant la Commission
Administrative du Musée Royal de Peinture et de Sculpture, Tenus de
l'Ordre du Souffrage Éclairé du 24 Mars 1869, d'autoriser la
présente œuvre appartenant au d'uy Tableau dont la détermination
suit:

1° un tableau représentant le Christ en Croix, attribué à
Van Dyck.

Il est à remarquer que ce tableau peint par Peter Thijssen, dit
de Van Dyck, peut être exécuté sous les yeux de Son
Altesse, qui n'en peut y avoir mis la main, principale cause
dans les têtes, et les extrémités de mains, et des Pieds.

mais d'un autre côté le tableau manque de transparence
de ces touches vives et argentées, et de ces lignes artistiques
qu'on admire à l'œuvre titane dans la œuvre de Van Dyck.

Le tableau est bien conservé, mais on dit le tableau
après l'appréhension d'être difficile à établir, un état

2° le Portrait de dame en, attribué à Giovanni Thierck.
Ce tableau n'est pas de la même, il est mal peint et est
trouvé bien état de cet auteur, il est bien soufflé dans
la fond, et les valeurs présentes, peut être d'être à l'œuvre et
ferons.

Bruxelles le 23 juin 1869

G. H. Van

Bruelles, le 30 Juin 1869



Messieurs,

Pour satisfaire à votre désir, j'ai examiné les deux tableaux suivants déposés dans la Salle de la Commission.

Le premier tableau représentant le Christ mort sur la croix est une ancienne copie d'après Antoine Van Dyck, dont la valeur ne peut être fixée à plus de cinq cents francs.

Il existe d'après le même tableau ou même plusieurs copies qu'on cherche à faire passer pour originales.

Le second tableau le Portrait d'une femme d'âge est une peinture qui ne ressemble nullement aux productions de Gaxert Flinck.

Il a énormément souffert, la tête de la femme a été usée et restaurée ainsi que le fond du tableau où l'on remarque de nombreux repeints.

Messieurs les Membres de la Commission
Du Musée Royal de Peinture.

Les seules parties assez bien conservées sont les mains.
La valeur de cette peinture ne peut être fixée à
plus de quatre cents francs.

Veuillez agréer, Messieurs, l'assurance de mes
sentiments respectueux
Henri Le Roy

Brux. 15 Juillet 1869.
10

M^{re} M. Leclercq
art. Peintres

à Bruges.

La Commission d'histoire
a l'honneur de vous informer
que, sans réserve d'approbation
de l'Académie de l'Intérieur,
elle vient d'acquiescer pour
la somme de mille francs
indiquée par vous à M^{re}
Van Lint, Inspecteur des
Beaux-arts, le portrait de
femme, peint par Jacob
Flaekel, dont vous avez
proposé la reprise pour le
Musée de l'Etat, en même
temps qu'un Christ en croix
peint par M^{re} Dyck.

Dans le dernier
ouvrage, la Commission a
décidé qu'il n'y avait
pas lieu de l'acquiescer.
Néanmoins, en conséquence,
M^{re} Van Lint se résout
ne s'opposer de votre
part à ce qu'il vous
soit renvoyé à Bruges.

Nous aurons donc,
M^r, vu que l'approbation
du Gouvernement nous sera
parvenue, de vous réclamer
les pièces nécessaires pour
la liquidation de cet
somme qui nous sera
due pour la copie d'un
portrait de Govaert Flinck.

Agr. M^r. l'assurance
de v^r C^{te} distingué.

M^r le C^{te} Dir.
Le Secrétaire.
H

Paris le 4 Juillet 69.
à M^r le Ministre des
Intérieur

M^r. Modeste Leclercq,
Artiste. Peintre, à M^rgny
nous a de nous remettre
un portrait de femme peint
par Govaert Flinck, qui est
affranchi de payer un certain

pour la somme de mille francs.

Ce portrait, sans
contredit, l'une des belles
productions de ce maître,
dont le style ne possède
aucun spécimen, est
digne par la qualité
d'exécution qu'il
présente, de prendre
place dans la Galerie
des tableaux anciens
du Musée.

Nous aurons, en consé-
quence, l'honneur de
vous prier, M^r le C^{te},
de vouloir bien nous
autoriser à en faire
l'acquisition pour
la somme de mille
francs, que nous a
paru modérée, en
égard au mérite de
l'ouvrage.

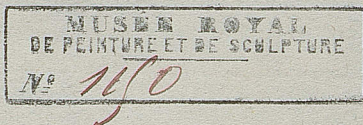
Reull. agr. M^r le C^{te}.
l'op. de v^r C^{te}.

Le Secrétaire
H

Le Président
Jed



Bruxelles le 13 Juillet 1869



Monsieur

En réponse à votre honneur Du 10 Ct.
N° 1150, concernant l'achat fait par la
Commission, de mon portrait de Govaert
Thieck au prix de mille francs (bien que
je l'avais estimé deux cents) j'ai l'honneur
de vous faire savoir que j'attendrai
le mieux réglé en ces circonstances.
Quant au Thieck, je serais charmé
si vous pouviez me le renvoyer le
plus tôt possible, ayant une belle
occasion pour l'acquisition.
Agréez, Monsieur, l'assurance de
ma considération la plus distinguée.

M. L. L. L.

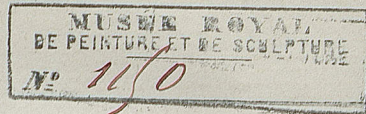
A Monsieur Steiner Secrétaire de
la Commission Du Musée
à Bruxelles.

MINISTÈRE
de
L'INTÉRIEUR.

ADMINISTRATION

des
LETTRES, SCIENCES ET DES BEAUX-ARTS.

Bruxelles, le 23 juillet 1869.



26° 12872

N. B. Rappeler dans la réponse la date et le
numéro de la dépêche, ainsi que l'indication
de l'Administration.

ANNEXE

SOMMAIRE

Messieurs,

En réponse à votre lettre du 15 de ce
mois, N° 1150, j'ai l'honneur de vous informer
que je vous autorise à acquérir, au prix de mille
francs, pour les collections du musée des tableaux
anciens, le portrait de femme, peint par
Govaert Thinch, dont la cession est proposée
par M^r Modeste Leclercq, artiste peintre
à Bruges.

Agreez, Messieurs, l'assurance de ma parfaite
Considération.

Le Ministre de l'Intérieur

Cudrum

A la Commission Directrice Des Musées royaux de peinture
et de sculpture,
à Bruxelles.



Paris. 24. Juillet 1869

M^r. M. Lelercq.

Comme suite à la somme-
-mation que nous venons
de recevoir de M^r. le Ministre
de l'Intérieur, nous avons
l'honneur de vous remettre
ci-joint le modèle des
pièces que nous vous prions
de vouloir bien nous faire
parvenir afin que nous
puissions réclamer, à votre
profit, la liquidation
de la somme de mille francs
qui vous est due pour
la cession au Musée royal
de Bruxelles d'un portrait
de femme peint par
Govaert Flinck.

Ag^t. M^r. l'ass. Del
M^r. C^m. d'indigⁿ.
G^r. C^m. Dir.
Le Secrétaire
M^r.

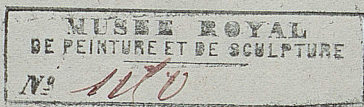
Entre M^r Doucet, Vice-Présid.
d. la Cour Dir. des études royales de
Peinture & de Sculpture, à Bruxelles.
agissant au nom de la D^ele Commission, et M^r Modeste Leclercq, artiste-
peintre, à Bruges, il a été
convenu ce qui suit :

M^r Mod. Leclercq cède aux
études de l'Etat, pour la somme
de mille francs, payable d'un que
les formalités de la Comptabilité
de l'Etat auront été accomplies
en présentant de l'œuvre, peint
sur toile par Govaert Flinck.
M^r Doucet, sur
L'œuvre, sur
de l'œuvre.

Bruxelles, le 1^{er} Juillet 1869.

Le Vice-Présid.

Le Soussigné déclare qu'il lui a été payé par les
M^{rs} royales de Peinture & de Sculpture
la somme de mille francs (F. 1000.-) en
présentant d'un portrait de femme peint par
Govaert Flinck, qu'il a cédé aux études de l'Etat
Bruxelles, le 1^{er} Juillet 1869.



Monsieur Le Secrétaire

Je m'empresse de vous faire
parvenir les pièces que vous
m'avez demandées relativement
au portrait de Gervais Martin
cité au Musée de l'Etat.

Agnez, Monsieur, l'assurance
de ma considération la plus
distinguée.

M^{te} Lulberg

Burgess 27 Juillet 1869.

A Monsieur Simon secrétaire du Musée.



Bruxelles, 6 Août 1869

à Mr le Ministre D.
l'Intérieur.

Comme suite à l'auto-
risation contenue dans votre
Dépêche du 23 Juillet 59,
M^{re} des Beaux-Arts, N^o
12872, nous avons l'honneur
de vous adresser dans la forme
prescrite, la Déclaration
et avec prière de vouloir
bien en envoyer la signi-
fication, la Déclaration
est jointe s'élèvant à
Fr. 1000. et due à M^{rs} M.
Leclercq, à Bruges, pour
la copie d'un portrait
de femme peint par Govaert
Flick.

Veillez, Mr le Ministre
faire parvenir le mandat
directement à l'intéressé

88

L'agréé du

Le Président.

Le Secrétaire
D. H.

pub

MUSEE ROYAL
DE PEINTURE ET DE SCULPTURE
N° 1150

Breux. 28 Août 1864

à Mr M. Leclercq
Artiste - Peintre
à Mayen

Vous avons l'honneur
de vous faire parvenir une
ordonnance de paiement
N° 16271, de la somme
de F. 1000.- délivrée à votre
profit, en paiement d'un
portrait de femme, par Govaert
Flinckx, que nous avez cédé
au Musée royal de Peinture.

Uniquement, Mr nous
accuse la réception de cette
ordonnance de paiement
gagnée l'ap. de notre
considération distinguée.

Le Secrétaire
J. H.

Chemins de fer

Rue du Musée royal de Peinture
une Caisse renfermant un tableau
adressé à M^r Médéric Leclercq,
Artiste-Peintre, à Bruges,
76. Rue d'Oskenide.
Bruxelles, le 15 Juillet 1869.

Vandermeersch

Entre M^r. Doucet, Vice-Président de la Commission
Directrice des Musées royaux de Peinture et de
Sculpture à Bruxelles, agissant au nom de la
dite Commission d'une part, et M^r. Modeste
Lelercq artiste peintre à Bruges d'autre part, il
a été convenu ce qui suit:

M^r. Modeste Lelercq cède au Musée de l'Etat
pour la somme de mille francs, payable dès
que les formalités de la comptabilité de l'Etat
auront été accomplies, un portrait de femme
peint sur toile par Govaert Flinck, mesurant
1.07 centimètres de hauteur sur 0.7 centimètres de
largeur.

Bruxelles le 26 Juillet 1869

Le Vice-Président

M^r. Lelercq



Le soussigné Déclare qu'il lui
est dû par les Musées royaux
de Peinture et de Sculpture,
la somme de Mille francs pour
cession aux Dits Musées, d'un
portrait de femme peint
par Jovard Thiers.

Bruxes le 27 Juillet 1869

M^{re} Tuleroy

On se rappelle la présente
Déclaration s'élève à la somme de mille francs.

Le Vice - Président

Le Secrétaire.

Thiers



Bruxelles le 31 Août 1869



Monsieur Le Secrétaire de
la Commission des Monuments Royaux

Selon le désir exprimé dans votre
honneur du 28 Ct., je me propose
de vous adresser réception du
mandat de mille francs pour le
portrait de Govaert Flinck acquis
par le Musée de l'Etat.

Agriez, je vous prie, l'assurance
de ma considération distinguée.

M^{te} Leclercq